

2018

POSSIBILITE
DE PRESTATION
GOÛTER/SNACK

PACK JOURNEE TOTALE
8 À 15 ANS
SCOLAIRES

Nom : **PACK JOURNEE TOTALE**
 Durée : **Journée**
 Contenu : **PACK MULTI-SPORTS+Parcours dans les arbres**
Joutes-Sumo-Tir à l'arc-Toboggan- Babyfoot, espace escalade
 Age : **A partir de 7 ans**
 Budget : **A partir de 30 €**

Encadrés par des professionnels, faites de vos sorties scolaires et extra-scolaires des moments de forte convivialité et d'épanouissement!

Contenu :

- > Accueil au Parc Alsace Aventure,
- > équipement et initiation aux activités par nos moniteurs.
- > Accès aux différentes activités sous la surveillance des adultes accompagnants le groupe.
- > Possibilité de goûter sur l'espace réservé.

QU'EST-CE QUE CA COMPREND ?

*1/2 journée d'activités dans et autour des arbres
 (10 parcours dans les arbres selon les âges et les envies, Joutes-Sumo-Tir à l'arc-Toboggan- Babyfoot, espace escalade)
 l'accès à l'espace pique nique.*

Tarifs :

7 - 11 ans =	€ 30	Pratique encadrée
+ de 12 ans =	€ 40	
Adulte offert (1 pour 10)=	€ 0	
Formule goûter (1 crêpe + 1 boisson au verre) =	€ 4	
Formule snack (1 knack+1 crêpe + 1 boisson) =	€ 7	
(tarifs à partir de 8 personnes payantes)		



BON DE COMMANDE : (vos coordonnées complètes sont à préciser au dos de ce document -structure,nom, adresse, tél-)
(A renvoyer complété et signé accompagné d'un acompte de 150€, chèque ou virement à PARC ALSACE AVENTURE, Col du Kreuzweg, 67220 BREITENBACH)
RIB : Caisse d'épargne Alsace Code Banque 16705 Code Guichet 09017 Nr Compte 08002175654 Clé 65
IBAN : FR76 1670 5090 1708 0021 7565 465 BIC : CEPFRPP670

NOM DE LA RESERVATION :

DATE DE LA SORTIE :

Nbre de participants:

..... 7 à 11 ans = € 30
 12 à 15 ans = € 40
 Adulte offert (1/10) = € 0

..... Formule Goûter (1 crêpe + 1 boisson au verre) = € 4

..... Formule Snack (sandwich+1 boisson+1 crêpe) = € 7

TOTAL : €uros :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente présentes sur le site internet. Date et signature :

Afin de garantir une sécurité optimale de l'activité « accro-branches », Le Parc Alsace Aventure répond à toutes les exigences de la réglementation en vigueur :

Norme AFNOR NF EN 15567-1 / Norme AFNOR NF EN 15567-2

Des moniteurs sont présents pour vous accueillir, vous expliquer les manipulations et restent à proximité au sol tout le long de votre évolution. Le groupe d'enfants évoluera alors sous la surveillance et la responsabilité des adultes accompagnateurs.

Dans tous les cas, afin de garantir une organisation optimale, nous préconisons, à votre niveau, un adulte grimpeur pour 8 enfants/jeunes maximum.

